

Sommaire exécutif

Rapatriement et recrutement

Les communautés francophones en milieu minoritaire, en collaboration avec une diversité de partenaires, ont des actions à mener afin d'accueillir et d'intégrer les jeunes. Par contre, les communautés ne doivent pas miser uniquement sur le retour et la rétention de jeunes dans leur milieu d'origine. Nous reconnaissons que les initiatives de rapatriement ont toujours leur pertinence en milieu minoritaire en raison de l'importance du défi démographique. Par contre, les communautés doivent également mettre l'accent sur les jeunes migrants, voir les immigrants, à la recherche d'un milieu répondant à leurs attentes et dans lequel ils peuvent s'épanouir.

Enjeu démographique

Dans le cadre de cette enquête, réalisée auprès de jeunes en milieu minoritaire regroupés en trois tranches d'âge (14-17 ans; 18-25 ans et 26-35 ans) ainsi qu'auprès d'intervenants gouvernementaux et communautaires, nous dressons d'abord un portrait démographique nécessaire à la compréhension de l'importance de l'enjeu de la migration des jeunes dans chaque province et territoire. Nous constatons des écarts d'ordre démographique importants non seulement entre les régions canadiennes, mais également entre les communautés francophones minoritaires au pays.

Programmes et initiatives

Nous observons que les actions gouvernementales et communautaires afin de favoriser le retour de jeunes dans leur milieu d'origine semblent laisser davantage la place à des actions misant sur l'accueil et sur l'intégration de jeunes en provenance d'horizons divers. Celles-ci s'inscrivent notamment dans des actions d'accompagnement et d'intégration sur le marché du travail. Par contre, il existe peu d'actions spécifiques pour le milieu minoritaire.

Conception de la mobilité

Dans le cadre de cette étude, des informations ont été recueillies auprès des jeunes concernant leur intérêt à revenir dans leur communauté d'origine, leurs besoins et leurs motivations à s'établir dans un milieu et leurs attentes face aux partenaires gouvernementaux et communautaires. Nous leur avons également demandé leur conception de la mobilité.

La mobilité des jeunes, dans une perspective individuelle, est considérée comme une opportunité. Il semble nécessaire pour un jeune de partir de son milieu d'origine pour élargir ses horizons et se façonner une identité qu'il lui permettra de s'épanouir. Par contre, en fonction de l'importance de l'enjeu démographique et de la réalité propre aux divers milieux minoritaires, la mobilité des jeunes, dans une perspective communautaire, semble constituer, dans bien des cas de figure, un défi.

Pistes d'orientation

Des pistes d'orientation sont formulées afin que les communautés francophones en milieu minoritaire puissent tirer leur épingle du jeu sur le plan de la migration des jeunes. Certaines suggestions s'adressent aux jeunes afin de les inciter à revenir dans leur milieu d'origine; d'autres propositions visent particulièrement les jeunes en général qu'une communauté aimerait accueillir; et des pistes concernent à la fois des jeunes ayant quitté leur milieu d'origine et des jeunes d'ailleurs qu'une communauté aimerait recruter.

1. Parlants français

Les efforts afin de recruter des jeunes estimés essentiels au développement et à l'épanouissement des communautés minoritaires doivent passer par des actions auprès des jeunes francophones de langue maternelle, mais également auprès de jeunes anglophones ou autres ayant un intérêt pour le fait français et pouvant s'exprimer en français. Nous retrouvons un million de francophones de langue maternelle au sein des communautés francophones et acadiennes. Par contre, nous estimons à 2,6 millions le nombre de Canadiens pouvant s'exprimer en français à l'extérieur du Québec. Nous en retrouvons 10 millions à l'échelle du pays.

2. Famille et amis

La motivation première qui fait en sorte qu'un jeune demeure ou revient dans son milieu d'origine est sa famille, ainsi que la présence de ses amis. Dans le cadre de stratégies de rapatriement, nous suggérons de tirer profit de ces deux clientèles dans les messages à diffuser auprès des jeunes, voire même les utiliser comme ambassadeurs.

3. Intégration économique

Les possibilités d'emploi constituent la seconde source de motivation qui incite un jeune à demeurer ou revenir dans son milieu d'origine. Parmi les voies à poursuivre en matière d'intégration économique, il est suggéré :

- l'offre de stages rémunérés : c'est une façon pour un jeune de se faire connaître auprès d'employeurs, tout en lui permettant d'acquérir de l'expérience et des connaissances;
- l'appui à l'entrepreneuriat jeunesse : le recours à l'entrepreneuriat répond aux besoins des jeunes en matière d'emploi, d'une part, et aux préoccupations des communautés en ce qui concerne l'importance de dynamiser économiquement leur milieu, d'autre part;
- la valorisation du français et du bilinguisme sur le marché du travail : leur valeur ajoutée dans l'économie doit être démontrée. C'est sous cet angle que l'on peut convaincre les gouvernements d'appuyer des actions pour favoriser le retour ou le recrutement de jeunes francophones et leur intégration;
- la mobilité professionnelle interprovinciale et territoriale : la mise en place de programmes d'échanges professionnels à durée limitée permettrait l'acquisition de compétences et d'expériences sur le marché de l'emploi, tout en répondant à la conception de la mobilité exprimée par les jeunes dans le cadre de cette enquête.

4. Communautés inclusives

Le sentiment d'appartenance envers le milieu d'origine constitue l'une des motivations des jeunes qui fait en sorte qu'ils demeurent ou reviennent dans leur milieu d'origine. Afin d'accroître ce sentiment d'appartenance, les communautés doivent être inclusives et se montrer à l'écoute des aspirations et des besoins des jeunes. Les partenaires communautaires devraient notamment, selon les jeunes consultés :

- encourager les jeunes à créer des associations qui répondent à leurs besoins et attentes;
- favoriser l'offre de sièges pour les jeunes au sein des conseils d'administration des organismes communautaires.

En somme, il faut poursuivre les efforts afin que le tissu associatif au sein des communautés francophones et acadiennes offre à la jeunesse « son » espace pour s'exprimer, prendre des décisions et exercer son propre leadership.

5. Formation postsecondaire

Les jeunes francophones quittent notamment leur milieu d'origine afin de poursuivre leurs études en français dans des établissements collégiaux et universitaires. Plusieurs jeunes ne reviennent pas par la suite. À titre de pistes, il est suggéré :

- de favoriser la poursuite d'études postsecondaires en français dans les diverses régions au pays par l'offre d'une plus grande gamme de programmes;
- de simplifier le processus de reconnaissance des diplômes dans certains domaines;
- de réduire la dette étudiante pour les jeunes locaux qui ont étudié dans un établissement postsecondaire de la province et du territoire concerné, mais également pour ceux ayant étudié ailleurs et qui manifestent le désir de revenir dans leur province ou territoire d'origine;
- d'adopter des incitatifs fiscaux pour favoriser l'accès à la propriété, mais également afin d'alléger le fardeau de la dette étudiante pour les jeunes qui reviennent dans leur province et territoire d'origine après leurs études.

6. Services et espace en français

L'offre de services en français ne figure pas dans les motivations premières qui incitent les jeunes à demeurer ou à revenir dans leur milieu d'origine. Par contre, l'offre de services en français n'est pas reléguée au dernier plan par les jeunes.

L'importance de l'espace francophone offrant une diversité de services constitue un pôle d'attractivité pour un certain nombre de jeunes, surtout quand ceux-ci considèrent fonder une famille. Cet enjeu peut représenter pour les couples exogames un sujet particulièrement important afin d'assurer le transfert de la langue et de la culture francophone à leurs enfants.

7. Promotion du milieu

Les communautés en milieu minoritaire doivent adopter un *branding* afin d'inciter les jeunes à les découvrir, ou à les redécouvrir. En plus de son espace francophone, chacune des communautés doit faire connaître ses atouts et ses avantages pour encourager les jeunes à s'y établir. Les services, les infrastructures et les occasions d'emploi ou d'affaires d'une communauté, par exemple, doivent non seulement être connus des jeunes francophones originaires du milieu, mais également auprès d'autres jeunes susceptibles d'être intéressés.

8. Actions concertées

L'engagement de tous les acteurs est essentiel afin d'agir sur la migration et la mobilité au bénéfice des jeunes, mais aussi des communautés. Le secteur privé et les organismes communautaires doivent s'engager avec les paliers de gouvernement. Les municipalités

sont des acteurs de proximité qui connaissent bien les enjeux locaux. Ils ont un rôle important à jouer, tout comme les établissements scolaires et postsecondaires.

Les forums et les tables nationales de concertation qui regroupent les intervenants gouvernementaux et communautaires œuvrant auprès des jeunes des communautés francophones et acadiennes doivent poursuivre leurs efforts afin de coordonner les actions susceptibles d'appuyer une migration positive en milieu minoritaire.

Conclusion

En conclusion, les jeunes aujourd'hui sont informés. Leur milieu d'origine ou autres doit leur offrir des avantages, leur proposer des occasions professionnelles et des possibilités de vivre en français. Telles sont les principales attentes signifiées par les jeunes à l'égard des instances gouvernementales, des organismes communautaires et des communautés en général. C'est à ce prix qu'ils iront s'y établir.